

Déclaration de conformité

En tant que constructeur établi dans l'Union européenne, Kemppi Oy déclare sous sa seule responsabilité que le produit détaillé ci-dessous est conforme aux critères essentiels en matière de santé et de sécurité de la Directive européenne 2016/425/UE du Parlement européen et du Conseil de l'Europe, et est conforme au règlement (UE) 2023/988 relatif à la sécurité générale des produits, ainsi qu'à la Directive 2011/65/UE relative aux restrictions d'utilisation de certaines substances dangereuses dans les équipements électriques et électroniques (RoHS).

Nom du produit	N° du produit	N° d'enregistrement du certificat
SA 35	SP9873061	C5453KMP/R1
SA 60	SP012422	C5487KMP/R2
SA 60B	SP9873064	C6352KMP/R1
XA 47	SP9873063	C5603KMP/R1
XA 74	SP012421	C5639KMP/R1

Le(s) objet(s) de la déclaration mentionnée ci-dessus est (sont) conforme(s) aux normes harmonisées suivantes :

SA 35, SA 60, XA 47, XA 74:

EN 379:2003+A1:2009 Protection individuelle des yeux – Filtres de soudage automatiques

SA 60B:

EN ISO 16321-1:2022 Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel.
– Partie 1 : Exigences générales

EN ISO 16321-2:2021 Protection des yeux et du visage pour un usage professionnel.
– Partie 2: Exigence supplémentaire pour les protecteurs utilisés pendant le soudage et les techniques connexes.

Examen de type (Module B) effectué par :

DIN CERTCO Gesellschaft fuer Konformitaetsbewertung mbH, Alboinstrasse 56, 12103 Berlin, Germany.
Organisme notifié numéro 0196.



Lahti 20.10.2025

Kalle Suurpää
Directeur Général